

## ATELIER DU TRAVAIL : SOINS DE SANTE UNIVERSELS

### AFRICON 2009

A l'occasion du 11<sup>ème</sup> AFRICON qui a eu lieu à Hammamet en Tunisie du 21 au 27 Mars 2009 ayant pour thème « Promouvoir le service public de qualité pour tous en Afrique et les pays arabes ».

Le Vendredi 27 Mars 2009, les délégués ont participé à un atelier de travail ayant comme titre « **soins de santé universels** » avec la participation du camarade George Macilias et l'animation du camarade Thembi Mngomezulu, la camarade Kamissa Dembélé comme rapportrice.

Cet atelier avait pour but de mettre des programmes pour renforcer le rôle des syndicats en évaluant et améliorant les systèmes de santé nationaux et la santé de sécurité au travail par la participation du personnel de la santé.

Ces programmes seront mis en œuvre sur le lieu du travail avec une approche participative et un thème unique. Exp. : blessures par pique d'aiguille, violence au travail, prévention et traitement du VIH, migration et visant la protection du personnel de santé contre les risques professionnels.

L'inadéquation des ressources (humaines, financières, matérielles, logistiques...) a fait que la situation sanitaire dans le monde et en particulier en Afrique n'est guère brillante surtout avec l'apparition du VIH/SIDA ; en effet l'espérance de vie qui était de 50 ans dans les pays les plus pauvres s'y échelonné aujourd'hui entre 42 et 47 ans selon leurs statistiques.

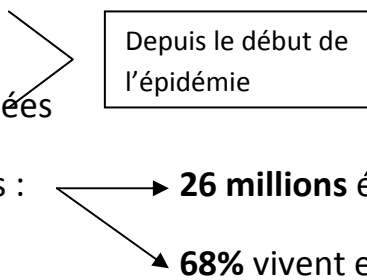
La situation est en train de s'empirer par l'émergence d'autres maladies mortelles comme la tuberculose sous toutes ses formes, le paludisme, la malnutrition et la famine.

# I – LE FARDEAU DES MALADIES EN AFRIQUE

Dans les pays africains les plus pauvres, l'apparition du VIH/SIDA, la persistance des maladies endémo-épidémiques et la marchandisation des services de santé entravent tous les efforts pour une égalité d'accès aux services de santé.

## 1.1. VIH/SIDA

Selon les dernières statistiques de l'ONU, SIDA et l'OMS :

- **3 millions** de décès
  - **5 millions** contaminées
  - **33 millions** porteurs :
    - **26 millions** économiquement Productive
    - **68%** vivent en Afrique Subsaharienne
- 

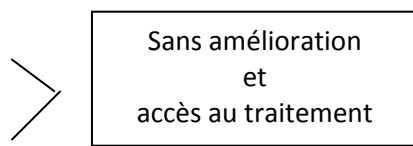
Plus de 50% des femmes : l'infection au VIH atteint les femmes plus rapidement que les hommes et à un plus jeune âge

- En Afrique subsaharienne : les femmes de 15 à 24 ans sont deux fois et demi plus susceptibles d'être contaminées que les hommes.
- Les agents de santé sont plus exposés à la contamination (SIDA, Hépatite, tuberculose, typhoïde, etc...) par conséquent leur vie actuelle est plus touchée

➔ Un pays d'Afrique Australe a perdu environ 17% de ses effectifs de santé ; ces six dernières années par ignorance, manque de prévention et insuffisance de sécurité au travail.

Selon un récent rapport du BIT :

- 26 millions de travailleurs seraient atteints
- 48 millions de travailleurs mourront du SIDA d'ici 2010
- 74 millions de travailleurs mourront du SIDA d'ici 2015



Sans amélioration  
et  
accès au traitement

Les syndicats et les ONG se sont donc lancés dans une croisade d'information et de sensibilisation du personnel avec le soutien financier

d'organisations internationales des pays du Nord. Aussi, des comités nationaux de la société civile ont été créés pour lutter activement contre la pandémie, par des campagnes de sensibilisation et des prestations de soins à travers les masses médias.

Les agents de santé ont un rôle vital pour faire l'élaboration et le suivi de la prévention, l'accès au traitement, les droits et les conditions du travail des travailleurs ainsi la discrimination et la stigmatisation que suscitent la maladie.

Il convient aussi de signaler que les Chefs d'Etat Africains s'engagent activement dans la lutte contre le SIDA par des programmes nationaux.

En Afrique Subsaharienne, les épouses des Chefs d'Etat ont créé une organisation baptisée « synergie africaine conte le SIDA et les souffrances ».

### 1.2. Tuberculose

Avec le VIH/SIDA, la tuberculose constitue un problème sérieux de la santé partout dans le monde et surtout en Afrique. En effet, il y a une affirmation que l'Afrique connaît une nouvelle épidémie de tuberculose par résistance de la maladie aux traitements habituels.

Il est important de signaler que sans traitement, une personne atteinte de tuberculose risque de contaminer **10 à 15** personnes par an en moyenne.

- Une nouvelle infection par le bacille de la tuberculose par seconde se produit dans le monde.
- **1/3** de la population mondiale est touché.
- Entre **5 à 10 %** des personnes contaminées par le bacille de la tuberculose mais pas avec le VIH développent la maladie et deviennent contagieuses.
- En Asie du Sud-Est, le plus grand nombre de cas de tuberculose (**33%** de l'incidence mondiale)
- En Afrique du Sud-Est, 350 cas/100.000 habitants : Le taux d'incidence/habitant est environ **deux fois plus élevé.**

- **2 millions** de décès en 2002

L'Afrique détient le record du taux de mortalité par habitant, car le VIH augmente l'incidence de la tuberculose et le risque des décès.

### 1.3. Paludisme

Le paludisme, maladie parasitaire transmise par les moustiques avec ses graves complications (anémie, fausses couches, attaque cérébrale, etc...) est l'une des principales causes de mortalité infantiles et maternelles en Afrique.

- Un enfant en meurt toutes les 30 secondes
- Plus d'un million de victimes dont 15% en Guinée par an
- L'Afrique de l'Ouest est le 6<sup>ème</sup> pays parmi 10 au monde où la mortalité due au paludisme est la plus élevée, par défaut d'accès aux infrastructures de santé et des traitements efficaces surtout dans les régions rurales.
- Paludisme : les femmes sont particulièrement vulnérables aux parasites qui se logent de préférence dans le placenta, avec, entre autres complications, une hypertrophie du fœtus.

## **II. SANTE ET CONDITIONS DES FEMMES EN AFRIQUE**

La santé des femmes et des bébés est exposée à plusieurs facteurs de risque liés à la maternité :

- Grossesses précoces, nombreuses et épuisantes, la plupart du temps à l'adolescence.
- Santé précaire : de 16 à 18 heures de tâches dures chaque jour ; au moment des repas, les femmes n'ont pas toujours la priorité, même

enceintes, d'où de fréquents problèmes de sous-nutrition ou de malnutrition.

- Nombreuses pathologies obstétriques : 600.000 décès maternels dans le monde, dont 160.000 en Afrique, continent qui enregistre le taux de fertilité le plus élevé. Les complications obstétriques occasionnent souvent une mise au ban de la société :
  - rupture de l'utérus, entraînant le plus souvent une hémorragie et le décès ;
  - inflammation du bassin et stérilité ;
  - infections chroniques et douloureuses de l'appareil génito-urinaire, qui, sans traitement efficace, peuvent entraîner la mort ou provoquer l'incontinence (fistules)
- Pathologies endémiques :
  - VIH (22 millions de cas en Afrique) : inadéquation de la prévention et des traitements, contamination pendant la grossesse, l'accouchement et l'allaitement ;
  - Incidence croissante de cancers du sein et de l'utérus, rarement détectés ou traités.

Malgré quelques efforts dans certains pays Africains (en Niger) pour la santé maternelle et infantile (soins gratuits pour les femmes souffrant d'un cancer de l'utérus et les enfants de moins de 5 ans), il reste beaucoup à faire pour satisfaire les besoins et pour un système de santé publique suffisamment financé et disponible et accessible à tous.

### **III. PERSONNELS DE SANTE**

Pour un système de santé cohérent, les pays africains doivent se doter de personnels de santé qualifiés et de bonnes conditions du travail pour répondre aux besoins de la population.

L'OMS estime qu'il manque 4,25 millions d'effectifs. Cette pénurie croissante est variable, mais très sérieuse dans les pays en développement et surtout dans les régions rurales.

L'Afrique Subsaharienne compte : 11 % de la population mondiale  
24 % des maladies de la planète  
mais seulement 3 % des personnels de la santé

En Afrique, cette pénurie du personnel de la santé est aggravée par :

- la migration croissante des effectifs de la santé, causée par les mauvaises conditions sociales et celles du travail ;
- risques professionnelles engendrent l'absentéisme et le recul de la productivité et surtout l'augmentation du taux des maladies mortelles par contamination.

Il est indispensable de renforcer l'équipe du personnel par des recrutements dans les postes du travail permanents dans le cadre de la législation en vigueur. Cela n'exclut pas les obligations des tâches provisoires pour les activités qui ne sont pas permanentes, mais ceci doit être fait dans le cadre du travail décent.

### **Conclusion :**

En l'absence des conditions de travail décentes (nombre suffisant d'effectifs bien rémunérés, motivés, protégés contre la violence et les risques professionnelles avec des outils nécessaires : équipements, infrastructures, traitement, soutien logistique, etc...), la crise sanitaire actuelle ne fait que s'aggraver et les syndicats doivent faire pression pour promouvoir le système de santé publique.

Après avoir discuté et débattu ces différentes problématiques, les participants reconnaissent que malgré les progrès réalisés dans le domaine de la santé, les réformes néolibérales ont un impact très néfaste sur les services de santé et sur les conditions de vie et de travail des travailleurs et travailleuses de la santé.

## RECOMMANDATIONS

- Les syndicats doivent vulgariser et assurer la mise en œuvre des objectifs stratégiques de l'ISP pour la promotion de la qualité des soins de santé et la protection du personnel
- Ils doivent organiser des campagnes (contre le VIH/SIDA et l'hépatite B, pour l'utilisation de seringues rétractables, contre la violence sur le lieu de travail).
- Ils doivent influencer les politiques des gouvernements pour augmenter les budgets alloués à la santé et recruter davantage du personnel.
- Ils doivent intensifier la sensibilisation et l'information sur la nécessité d'utiliser des seringues rétractables.
- Ils doivent créer un partenariat entre les syndicats et les institutions qui centralisent les seringues rétractables.
- Les syndicats doivent s'impliquer dans la mise en œuvre du plan d'action mondial de l'OMS sur la protection du personnel de la santé.
- Les syndicats doivent négocier avec l'employeur en vue d'assurer la sécurité du personnel sur le lieu du travail.
- Ils doivent développer des plans d'action et des stratégies en vue de garantir la protection du personnel de la santé contre les différents risques professionnels (stress, surcharge de travail, blessures, piqûres, etc...).
- Les syndicats doivent chercher des sources de financement pour la mise en œuvre de leurs priorités en matière de protection de ses membres contre les risques.